



Communiqué CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires, Unef de Maine-et-Loire

## RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Le gouvernement vient d'annoncer les mesures du projet de réforme sur les retraites qu'il présentera à l'Assemblée Nationale début octobre. Il confirme les pistes présentées lors de la conférence sociale des 20 et 21 juin 2013, en particulier, l'allongement de la durée de cotisations et ses conséquences inévitables sur l'âge de départ à la retraite.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF de Maine et Loire s'opposent avec détermination à toute nouvelle réforme des retraites qui s'en prendrait encore une fois aux salariés à travers :

- ***l'allongement de la durée de cotisations dans le public et le privé jusqu'à 43 annuités :***  
*non seulement le gouvernement ne revient pas à l'âge légal de départ en retraite à 60 ans mais il ajoute un trimestre tous les 3 ans jusqu'en 2035, 43 annuités de cotisations seront alors nécessaires pour le droit à la retraite à taux plein au lieu de 41 ans aujourd'hui*
- ***la diminution du pouvoir d'achat :***
  - ***des retraités*** par la fiscalisation des majorations familiales et le report de la revalorisation des pensions d'avril à octobre
  - ***des salariés*** qui supporteront seuls l'augmentation des cotisations, les employeurs, eux, non seulement ne paieront pas plus, mais pire, ils seront exonérés des cotisations familiales.
- ***A travers ces décisions, le gouvernement a bien pris en compte les demandes du patronat au détriment de la pérennité de la protection sociale.***
- ***la remise en cause des avantages familiaux.***

Une nouvelle augmentation de la durée de cotisation aggraverait encore plus le nombre de salariés au chômage. Alors qu'il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans notre système de retraites par répartition, l'allongement de la durée de cotisation fixe des conditions d'accès à une retraite à taux plein inatteignables aux plus jeunes en raison de la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi.

Le financement des régimes de retraites pâtit des conséquences de l'austérité. Par conséquent, il faut d'urgence augmenter les salaires du privé et du public, augmenter les pensions, arrêter les suppressions de postes dans la Fonction Publique et les licenciements dans le privé pour assurer les ressources nécessaires aux régimes de retraites.

**NON:** A l'allongement de la durée des cotisations  
A la baisse du pouvoir d'achat des retraités et des salariés

**OUI :** A l'augmentation générale des salaires du privé comme du public, des minimas sociaux et des allocations chômage pour la relance économique et la création d'emplois  
A la revalorisation du SMIC et du point d'indice  
A la revalorisation des pensions sur le salaire moyen

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires, Unef de Maine-et-Loire, appellent tous les salariés (actifs, retraités, chômeurs) et les étudiants à faire grève et à manifester le 10 septembre 2013 pour le retrait du projet de loi.

**Le 10 septembre 2013 tous en grève !**

**Manifestation à 10h30**

Place Leclerc à Angers, Place Travot à Cholet,  
Place de la Mairie à Saumur, Place de la République à Segré,

Angers, le 30 août 2013